Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 23 Châabane 1447
11 Février 2026

N° 18

42ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **335**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **336**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **336**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **343**
Homologation de résolutions **344**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **344**
Avis aux créanciers **347**
Convocations
Sociétés anonymes **349**
Actes Administratifs
Avis au public **350**
Divers
Avis au public **350**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Avis au public

Dénomination sociale : Entreprise communautaire locale Durra Tourisme et loisirs

Catégorie : Locale

Capital social souscriptible : 8000.00D

Adresse du siège social : Avenue Habib Bourguiba, Korba, Nabeul

Objet social : Services de tourisme et de loisirs

Durée : 99 ans

Date de dépôt des statuts types : 18/01/2026

Nombre de parts sociales : 100

Valeur nominale d'une part : 80,00 D

Etablissement bancaire : Banque Zitouna - Korba

Période de souscription : Du 02/02/2026 au 16/02/2026

Avantages particuliers : Néant

Droit de vote et participation aux AG : Approuvé

Distribution des excédents et réserves : Approuvée

Convocation à l'AG constitutive : Via la plateforme

Lieu de l'AG constitutive

Liste des fondateurs :

Nom et prénom :

Louay Ben Majdouba : Délégation Korba; Gouvernorat Nabeul; Adresse : Rue Imam Al-Bukhari

Houssem Bourbiaa : Délégation Korba; Gouvernorat Nabeul; Adresse : Rue Al-Manfalouti

Heni Haddad : Délégation Korba; Gouvernorat Nabeul; Adresse : Quartier Sitko, Korba

Motez Tanguer : Délégation Korba; Gouvernorat Nabeul; Adresse : Avenue Habib Bourguiba, Korba, Nabeul.

2026R00362SODB1

Avis au public

Dénomination sociale de la société coopérative : Société Coopérative Locale des Industries Plastiques

Catégorie de la société : Locale

Montant du capital social souscriptible : 5 000,00 Dinars

Adresse du siège social : Chebda - Naâssen

Objet de l'activité de la société : Fabrication de tuyaux en plastique

Durée de la société : 99 ans

Date de dépôt du projet de statuts constitutifs types : 24 décembre 2025

Nombre de parts sociales nominatives à souscrire : 20

Valeur nominale d'une part : 250,00 Dinars

Etablissement bancaire : Banque Tunisienne de Solidarité - Ben Arous

Période d'ouverture de la souscription : Du 26 janvier 2026 au 31 mars 2026

Avantages particuliers prévus par les statuts types : Néant

Acceptation des conditions de participation aux assemblées générales et d'exercice du droit de vote : Oui

Acceptation des conditions relatives à la répartition des excédents et à la constitution des réserves : Oui

Convocation à l'assemblée générale constitutive : Via la plateforme électronique.

Liste des fondateurs :

Hiba Zekraoui - Chebda - Ben Arous - Fouchana

Nizar Rouissi - Naâssen - Ben Arous - Fouchana

Nadia Jendoubi - Chebda - Ben Arous - Fouchana

Riadh Boukhatra - Chebda - Ben Arous - Fouchana.

Le présent avis est publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens, dont l'un en langue arabe.

2026R00368SODB1

Avis au public

Dénomination sociale : Société communautaire régionale Bourgo Transport

Forme de la société : Régionale

Capital social souscrit : 10 000 DT

Adresse du siège social : Djerba Midoun

Objet de la société : Transport terrestre de personnes

Durée de la société : 99 ans

Date de dépôt du projet des statuts types : 10/12/2025

Nombre de parts nominatives : 15

Valeur nominale de la part : 666,67 DT

Etablissement bancaire : Banque Nationale Agricole - Agence Djerba Midoun 03017143032100006266

Période de souscription : Du 01/02/2026 au 15/02/2026

Avantages particuliers : Néant

Acceptation des conditions des assemblées générales et du droit de vote : Oui

Acceptation des conditions de répartition des excédents et de constitution des réserves : Oui

Convocation à l'assemblée générale Constitutive : Via la plateforme.

Liste des fondateurs :

Nom et Prénom :

Tayssir Louhichi : Délégation Djerba Midoun; Gouvernorat Médenine, Adresse : Gribis - Zarzis

Rafika Barnat : Délégation Zarzis; Gouvernorat Médenine, Adresse : Djerba Midoun

Khawla Ben Ouaghrem : Délégation Djerba Midoun; Gouvernorat Médenine, Adresse : Djerba Midoun

Achref Barnat : Délégation Djerba Midoun; Gouvernorat Médenine, Adresse : Djerba Midoun

Balsam Souissi : Délégation Houmet Souk; Gouvernorat Médenine, Adresse : Mellita - Djerba.

2026R00372SODB1

Avis au public

Dénomination sociale de l'entreprise communautaire : Entreprise communautaire Régionale Carthagena

Catégorie de l'entreprise : Régionale

Montant du capital social ouvert à la souscription : 10500.00DT

Adresse du siège social : Manouba

Objet de l'activité : Projet agricole intégré

Durée de la société : 99 ans

Date de dépôt du projet de statuts type : 23/01/2026

Nombre de parts nominales à souscrire : 15

Valeur nominale de chaque part : 700.00 DT

Etablissement bancaire : Banque Tunisienne de Solidarité - Manouba (Agence régionale)

Période de souscription : du 13/02/2026 au 20/02/2026

Avantages spécifiques prévus par les statuts types : Oui

Approbation des conditions d'admission aux assemblées générales et de l'exercice du droit de vote : Oui

Approbation des conditions relatives à la répartition des excédents et à la constitution des réserves : Oui

Convocation à l'assemblée générale constitutive : Via la plateforme

Lieu de l'assemblée générale constitutive

Liste des fondateurs :

Nom et prénom : Saif Eddine Sassi : Délégation Borj el Amri; Gouvernorat Manouba; Adresse : Messadine Borj el Amri

Jihen Habibi : Délégation Borj el Amri; Gouvernorat Manouba; Adresse : Messadine.

2026R00373SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Augmentation de capital

Société "FARYACHT - SARL"

Siège social : Zone Industrielle de Ksar Said - 2086 Douar Hicher

Identifiant unique : 1337337Y

CNSS : 584371/43

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 19 janvier 2026, enregistrée à la recette des finances de Douar Hicher le 20.01.2026, Quittance N°M006628, enregistrement N°26500167 et dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 23.01.2026, il ressort que :

- Le capital social a été porté de cinq millions huit cent mille Dinars (5.800.000), à six million quatre cent Mille Dinars (6.400.000), et ce par apport en numéraire de six cent mille Dinars (600.000), et la création de 60.000 parts sociales de 10 Dinars chacune.

Comme conséquence, l'article 7 des statuts est modifié.

2026400424SRLB2

KNAUF TUNISIE SYSTEM

Société à Responsabilité Limitée

Capital social : 200.000 DT

Siège social : Imm. 216-Rue Socrate - 2ème Etage - Le Kram Kheiredine - Le Lac 2060

IU : 0908509V

Suivant P.V de la Décision Collective Ordinaire des Associés du 28/8/2025 (enregistré à la Recette des Finances La Goulette, Tunis le 14/11/2025 sous QN°M0126172. Enrg N°25710139).

Les associés ont décidé de renouveler le mandat de Monsieur Karim George Adly Georgy en qualité de Gérant pour une durée de trois (3) années.

Un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises sous I.U N°0908509V en date du 7/1/2026.

2026400425SRLB2

Samsung Electronics Tunisia

SARL au capital de 1600.000 Dinars

Siège social : Immeuble Adonis, 2ème étage Rue du Lac d'Annency, les Berges du Lac 1053 Tunis

Matricule fiscal : 0614487A

Suivant PV de l'AGE en date du 11 décembre 2025, enregistré à la recette des finances le Lac Tunis, sous le n°26700138, quittance n°2158, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises en date du 13/01/2026 sous le numéro 20264119. Il a été décidé ce qui suit :

- Nomination de Mr Hyoungjun Yun gérant de la société pour une durée de 5 ans renouvelables.

2026400428SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 04/02/2026 enregistré à la recette des finances Soliman en date du 5/02/2026, N° de quittance M009074 N° d'enregistrement 00338, Mr Aymen Ben Yahya ben Omar Chamkhi a vendu à Belgacem Ben Ghali Ben Musbah Dahech, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, destiné commerce de vente de produits alimentaires générale, dans le focal sis 7 Novembre, autrefois et aujourd'hui, rue du 14 Janvier, Soliman, Nabeul Tous les oppositions sont à recevoir entre les mains de l'Acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien le 7/02/2026.

2026R00348FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 6/01/2026 enregistré auprès de la recette des finances Rue Taieb Mhiri Nabeul le 19/01/2026 enregistrement 26200334 quittance n°M008175 Mr Sami Maatoug a vendu à Houssem Argoubi la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, sis au 62 Rue Sidi Slimen Nabeul, exploité en tant que commerce.

Les éventuelles oppositions doivent se faire à l'adresse du fonds de commerce dans le délai maximum de 20 jours à compter de la publication de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien le 7/02/2026.

2026R00355FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP en date du 23/01/2026 enregistré à la recette des finances du Sers le 23/01/2026 sous le n°26200097 quittance n°M002180 Mr Iheb Harbaoui demeurant à cité Essanawber Le Sers a vendu à Mr Anis Rezgui demeurant à ELmarja le Sers el Kef la totalité du fonds de commerce vente de fruits secs" situé à la rue Ellissa Le Sers avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions s'il y a lieu sont faites chez le vendeur à cité Essanawber le Sers et ce dans les vingt jours de la parution du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien le 7/02/2026.

2026R00356FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat en date du 12/01/2026, enregistré à la recette des finances de l'Avenue Gandhi le 02/02/2026 sous le numéro 26200548, reçu n°M08895, Monsieur Morad Benghrabal, demeurant au 11, rue de l'Egalité, Khaznadar, Tunis, a vendu à Monsieur Mohamed Mekki, demeurant à la Résidence Arij, Bât. 04, Appt 5, Jardins d'El Menzah 2, Ariana, le fonds de commerce inscrit au Registre National des Entreprises sous le numéro 0432539J, exploité pour la vente de prêt-à-porter dans le local n°253, situé au premier étage du centre commercial «Le Palmarium» - Tunis.

Publication effectuée au journal Echourouk le 6/02/2026.

Les oppositions sont recevables auprès de l'acquéreur à son domicile sus-indiqué.

2026R00357FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé rédigé par Me Sami Ben Salah, Avocat à la cour de cassation, en date du 27/01/2026, enregistré à la Recette des Finances de Dar Chaâbane El Fehri le 28/01/2026 sous le numéro 26200251 (Quittance N°Mo07836), M. Jameleddine Ben Moncef Ben Romdhane, demeurant rue Moncef Bey, Dar Chaâbane El Fehri, a vendu à M. Marwen Ben Khelifa Ben Salah, demeurant rue Habb El Molouk, Nabeul l'intégralité du fonds de commerce exploité dans le local sis à l'avenue Habib Bourguiba, Dar Chaâbane El Fehri, en face de l'agence de la (STB).

- Activité actuelle : Vente d'épices.

- Composition : Le fonds est constitué uniquement d'éléments incorporels.

- Prix de vente : Dix mille dinars (10.000,000 DT).

Oppositions : Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues à l'adresse de l'acquéreur susmentionnée, élue domicile pour la correspondance, et ce, dans un délai de vingt (20) jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT).

Le présent avis a fait l'objet d'une insertion dans le quotidien «Essahafa» en date du 4/02/2026.

2026R00358FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de donation rédigé par les deux maîtres Radhia Jamai et Radhia Triki, notaires à Médenine, et enregistré à la recette des finances de Médenine le 02/9/2025 sous le reçu d'enregistrement n°M085830, Mr Mourad Ben Bachir Najjar, titulaire de la carte d'identité nationale n° 05706162, a fait donation au profit de Madame Khairia Bent Boubaker Ben Ali Najjar, titulaire de la carte d'identité nationale n°03482493, la totalité du fonds de commerce consistant en un café, sis à la Place El Jalaa à Médenine, avec l'ensemble de ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront reçues au siège du fonds de commerce susmentionné dans un délai maximum de vingt (20) jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne. Cet avis a été publié au journal Elchourouk le 5/02/2026.

2026R00363FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé le 29/12/2025 et enregistré à la recette des finances de Bengardène le 31/1212025 sous le N° de reçu M091959 et sous le N° d'enregistrement 25202250.

Monsieur Sabir ben Taher Dhifallah titulaire de la CIN n°13423174 a vendu à Monsieur Radhouane ben Najib Fdhil titulaire de la CIN n°08631760 la totalité du fonds de commerce café PALMA exploité à la route Médenine 1.5 km Bengardenne avec tous ses éléments.

Les oppositions sont recevables dans le délai légal auprès de vendeur à domicile du Tabii Bengardènne.

Un extrait de cet acte de vente a été publié au journal "Echoukouk" du 14/01/2026.

2026R00364FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte de vente daté le 7/01/2026 enregistré à la recette des finances de JERBA le 7/01/2026 reçu n°M002715, Monsieur Hazem ben

Zouhair ben Mansour, titulaire de la carte d'identité n°13506251 publié en 8/10/2025, a vendu son fonds de commerce sis dans l'immeuble des héritiers d'Al Barboushi, rue Al-Hurriya, Riyad, Djerba, Houmet Souk, Médenine, et destinés à l'exercice d'une activité de café (un bar) avec tous ses éléments physiques et moraux à Monsieur Ala Eddine ben Ammar Sandi, titulaire de la carte d'identité n°13447392. Publié en 14/9/2020.

Toute opposition est recevable au fonds dans un délai maximum de vingt jours de la date d'édition de cette annonce dans le journal officiel de la République Tunisienne. Cet avis a été publié au journal le Quotidien le 31/01/2026.

2026R00367FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé en date du 27 Janvier 2026 enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 3 février 2026 sous quittance N°M019532 et l'enregistrement N°26200656, Mme Naima Bouhani (titulaire de la CIN 04538930), a vendu à Mr Anis Salah (CIN n°06295406) le fonds de commerce composé de ses éléments corporels et incorporels destiné à l'activité de vente des produits alimentaires et qui est destiné à toute activité commerciales sis à l'avenue de la libération à Hammamet.

Toute opposition sur le montant du prix de la vente devra se produire entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce à l'avenue de la libération à Hammamet et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Un extrait de cette annonce a été publié au journal Essahafa el youm le 7 février 2026.

2026R00370FCCC2

Vente d'un fonds commerce

En vertu d'une vente d'un fonds de commerce en date du 05/12/2025 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sousse le 10/12/2025 quittance n°M05007 n° d'enregistrement 25204453 Mr Marwen Ben Mohamed Elakhthar Elboughalmi titulaire de la cin 04521611 a vendu et cédé à Mr Sami Ben Yousif Ben Hasen Elathari titulaire de la cin 02971678 la totalité du fonds commerce du local destiné boucher avec tous les éléments corporels et incorporels. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux "Echourouk et le Quotidien" du 7/2/2026.

2026S00175FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente d'un fonds de commerce en date du 28/07/2025, enregistré à la recette des finances Rue 3 Septembre 1934 à Sousse le 30/07/2025 sous N°25201447 quittance N°M060842. Mme Ernna Bent Ahmed BEN CHARADA, titulaire de la CIN N°04115334 a vendu et cédé à Mr Faouzi Ben Mohamed BELKHIRIA, titulaire de la CIN n°06818138, la totalité du fonds de commerce du local destiné tout commerce, avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à Cité Laouina - Route Zaouia- Sousse. Les oppositions se font entre les mains du vendeur au local concerné, objet de ce contrat, dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien du 20/8/2025.

2026S00181FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p, du 30 janvier 2026, enregistré à la recette des finances de Hammam Sousse, quittance n°13437, enregistrement n°26200658, Mme Sana ben Cheik, titulaire de la C.I.N 09259353, IU 1618781D a vendu la totalité du fonds de commerce dénommé Fleur d'orient sis à la Rue Mamoun, Hammam Sousse 4011, avec tous ses éléments corporels et incorporels à Amna ben Hsine, titulaire de le C.I.N N°06976101.

Toute opposition devra être formulée à l'acheteur domicilié au fonds de commerce dénommé Fleur d'orient sis à la Rue Mamoun, Hammam Sousse 4011 dans un délai maximum de 20 jours à partir de la parution du présent avis au J.O.R.T.

Dépassant ce délai, les oppositions ne seront plus recevables.

Un avis de vente du fonds de commerce a été publié aux journaux «Achourouk» et «le Quotidien» du mardi 10 février 2026.

2026S00184FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé signé le 3/02/2026 enregistré à la recette des finances Rue Victor Hugo le 3/02/2026 sous le N°26200550, quittance M07709.

Sté ORCA TRAVEL représentée par son gérant Montasar Telili dont l'identifiant unique 17809100 sis rue Marakech Sousse a vendu la totalité du fonds de commerce sis au 67 Rue Marakech Sousse agence de Voyage objet du contrat de location établi avec le propriétaire des murs Mourad Tabassi le 25/1/2018 enregistré le 11/4/2018 quittance n°022925 N°18301238 à Monsieur Tarek Ben Mohamed WESLATI demeurant 95 Rue Abd Rabou cité Erriadh Sousse.

Un acte de vente a été publié au journal Essahafa du 11/02/2026.

Les oppositions se feront dans les vingt jours à partir de la parution de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains de Maître Hassen ben Ameur sis à la Rue 3 Août Sousse MF 57587J/A/P/000 ou les parties ont élus domicile une copie de l'acte est à la disposition de tout intéressé.

2026S00186FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé écrit le 30/12/2025 et enregistré à la recette des finances de Gremda le 2/2/2026 N°26200369 la Société FFS de Distribution immatriculée au RNE sous le N°188905S ; demeurant à la route de Gremda Km 3.5 Sfax a vendu à la Société Passion Gourmand immatriculée au RNE sous le N°1691787Y; demeurant à la route Gremda Km3.5 Sfax; la totalité des deux fonds de commerce exploités à la vente de pâtisseries et gâteaux demeurant à la route Gremda km 3.5 Sfax.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteuse société Passion Gourmand dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT à son adresse située à la route Gremda Km3.5 Sfax.

La publication de cette vente a eu lieu dans deux journaux; le Temps et Assabeh du 06/02/2026.

2026X00168FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Rte Tunis Sfax le 16/01/2026 sous le N°26200220 quittance n°Mo08242 Mr Fares ben Maher Dammak a vendu à Mohamed Ali ben Kamel Chaari la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments incorporels dans l'activité est vente de «FRUIT SEC».

Les oppositions doivent être faites auprès de Maître Zied Manii dans l'adresse de local immeuble Intilaka Bloc A3 2ème étage, dans le 20 jours à partir de la parution au JORT.

Cette publication a été publiée dans les journaux Al-Shorouk et le Quotidien le 29/01/2026.

2026X00170FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Route de Tunis Sfax le 29/01/2026 N° de quittance 13377MO, Fawzi Haded demeurant Route de Mahdia Km3 imp Bouassida Sfax a vendu à Khaled Ibn Hssan demeurant à cité Habib rue N°2093 la totalité du fonds de commerce sis à Route Saltania km 5 cité Chaker Sfax exploité comme magasin de vente des volailles. Il a été élu domicile chez Fawzi Haded demeurant à la Route de Mahdia Km3 imp Bouassida Sfaxou seront reçues les oppositions entre ses mains dans un délai de 20 jours et où a été déposé un exemplaire du contrat de vente.

Le présent extrait a été publié au quotidien Alchourouk du 05/02/2026.

2026X00174FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte authentique, du 3/02/2026, enregistré à la recette des finances thyna le 3/02/2026, sous le n°26200419, quittance n°M009635, Najib Dhawedi, CIN 12617377 a vendu à Mohamed Yassine Benhfaidh CIN 11165686 le fonds de commerce sis à la route de Gabès km 7 Sfax, Lavage avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être formulées au lieu du fonds de commerce dans un délai de vingt (20) jours de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Assabeh le 6/02/2026.

2026X00176FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 08/07/2025 enregistré à la recette des finances route el ayin Sfax le 10/9/2025 quittance n°M056981 enregistrement n°25203128 monsieur Mohamed ben Salah titulaire de la C.I.N 11070770, a vendu à monsieur Fathi Toumi titulaire de la C.I.N 08775524 la totalité du fonds de commerce cce produits de viande et dérivé.

Les oppositions sont acceptées entre les mains de maître Houda Mansouri Avocate au 33 rue Hadi Chaker Sfax dans un délai de 20 jours à partir de la datte de cette publication.

Cet extrait a été publié au journal Sabah le 4/11/2025 n°24414.

2026X00178FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la Recette des Finances Chîhia - Sfax, le 3/02/2026, sous le n° de reçu M009463 et le n°26200191, Mr Mohamed Assil Kammoun, titulaire de la C.I.N n° 11121976, a vendu à Mr Riadh Etounsi, titulaire de la C.I.N n°01281735, la totalité du fonds de commerce exploité en tant que café de première catégorie, dénommé «Café Venezia», avec l'ensemble de ses éléments corporels et incorporels, sis au local situé à la Route de Teniour, km 8,5 - Sfax. Les oppositions seront reçues au cabinet de Maître Slim Samet, avocat, sis à l'avenue Habib Thameur, immeuble Océan-bleu étage 2, bureau n°22, Sfax, dans un délai de vingt (20) jours à compter de la date de publication de l'annonce au J.O.R.T.

La présente annonce a été publiée dans le journal «Al-Chourouk» en date du 6/2/2026.

2026X00179FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Hammam-Lif le 2/2/2026 quittance N° Moo6436 enregistrement n°26200193 Monsieur Mohamed el Rajhi cède la totalité de son fonds de commerce à usage de boulangerie sis à la rue Siliana n°1 cité Mohamed Ali Hammam-Lif Ben Arous à Monsieur Kais Bou Aneni.

Les oppositions sur le montant de la vente doivent être adressées à l'adresse du fonds de commerce sis à la rue Siliana n°1 cité Mohamed Ali Hammam-Lif Ben Arous dans les 20 jours qui suivent la parution de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien du 6/2/2026.

2026400427FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 02/01/2026 et enregistré à la recette des Finances Deen-Den le 22/01/2026, quittance N°M007433, enregistrement N°26200260, Mr. Noureddin BEN ZAEGUA, titulaire de la CIN n°00709164, résident au n°05, avenue de l'Indépendance, Denden, Manouba, a vendu à Mr. Mohamed WESLATI, titulaire de la CIN n°13005888, résidant au n°04, Rue 42531, Ezzahrouni, Tunis, tous les éléments corporels et incorporels, qui étaient utilisés pour exercer tous types de commerce, situé au n°7, Avenue de l'indépendance, Denden, Manouba.

Les réclamations seront acceptées dans un délai maximal de vingt jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal officiel au Cabinet de Maître Imen DHOUIBI, situé au 15, Rue Khaled Ibn Walid, Mutuelleville, 1082 Tunis.

La publication de cette annonce a eu lieu dans le journal Le Quotidien le 02 février 2026, sous le N° IP126/201.

2026400445FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente inscrit à la recette des finances cité administrative Ariana le 22/01/2025 quittance n°M009359 sous n°26200439 (annonce du 30/01/2025 au journal Echourouk) la société Glinza auto a vendu à monsieur Khaled Jani le fonds de commerce exploité comme services auto cité à rue Abou Alkacem Chebbi et rue Bouhajla Ariana, les oppositions prévues seront reçues dans un délai de 20 jours dés la parution au JORT à l'adresse de maître Dbara Mohamed sis au 43 avenue Habib Thameur Ariana.

2026400449FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances la Goulette le 5/02/2026 reçu n° M014420 enregistrement n°26201043 Mr Fakherdine Touazni CIN 08381548 identifiant unique V/1845692 a vendu à Mr Hichem Ayari cin 15002964 la totalité du fonds de commerce sis à la rue Osman Bahri Ain Zaghouan Tunis exploité à l'activité de "teinturerie et lavage à sec".

Les oppositions seront reçues par l'acheteur Mr Hichem Ayari à son adresse au 16 rue Mseken Kram ouest Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne. Cet avis a été publié au journal Echourouk du 7/2/2026.

2026400452FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 02/02/2026 enregistré à la recette des finances avenue de la Gare Tunis en date du 3/02/2026 sous le numéro 26200607 quittance n°M008457, Mme Salwa Mseddi Triki, Tunisienne née le 4/8/1949 titulaire de la CIN n°0467039 demeurant à l'appartement n°H3 de l'immeuble Regency Les Berges du Lac 2 Tunis, a cédé la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels, exploitant un laboratoire d'analyses médicales au local n°4 du 1er étage de l'immeuble le Campus Rue Habib Chatti El Manar 1 Tunis 2092, à Mr Amine Béchir El Houda Inoubli tunisien né le 25/08/1987 titulaire de la CIN n°09156646 et identifié fiscalement et au RNE sous identifiant n°17290B1X et demeurant au 1 Rue Abou Houraira Manouba. Toute opposition doit être déposée dans un délai de vingt jours à partir de la présente annonce entre les mains de Maître Fatma Bouassida, avocate demeurant au 1 bis rue de Sfax El Menzah 5 Ariana. Le présent avis a été publié au journal le Quotidien du 07/02/2026.

2026400454FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P enregistré à la recette des finances Oued Ellil le 27/09/2024, Reçu N°M067083, Mme Amel Frayji, a vendu à Mme Samira Dahmeni la totalité du fonds de commerce exploité au commerce des Produits Alimentaires Détaillés «MATMOUR TUNISIE», IU 1760870C, exercé dans le local sis à la Route 14 Janvier Oued Ellil. Toutes les oppositions seront adressées à l'acheteuse à son adresse Cité Sidi Nasser Essahline Monastir dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à compter de la publication de la présente au JORT.

Cet avis a été publié au quotidien «Echourouk» paru 05/02/2026.

2026400455FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte notarié rédigé par le notaire Slim Draouil et son assesseur le 28/01/2026 M. Bouzekri Bouaich cède par donation à sa femme Fathia Boumassour, le fonds de commerce situé à la rue Ghar El Melh N°5 Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions doivent être adressées au N°13 souk el ouazar Tunis. Et publier aux journaux Echourouk et le Quotidien le 9/2/2026.

2026400456FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 6/2/2026 enregistré à la recette des finances Denden le 6/02/2026, n°26200419, quittance n°M011654 ; madame ; Aida Dridi a vendu à Monsieur Tarek Mehdaoui la totalité d'un Fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, un local de fast-food (pizza crêpe sandwitch) situé au complexe narjes cité elamal n°23 Denden.

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de la vendeuse Aida Dridi à son domicile sis au N°03 rue Tawfick elhakim Mannouba centre dans un délai de 20 jours après la publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été parue au Quotidien, Chourouk du 10/02/2026.

2026400458FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite à un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Kasserine en date du 23/1/2026, quittance N°M008650, N° d'enregistrement 26200769. Mme Noura Dalhoumi en son nom et au nom de ses enfants mineurs Yahya et Mohamed Nacer Dalhoumi et Ghofran Dalhoumi vendent et cèdent la totalité du fonds de commerce sis au 69 rue Houssin Zarrouk cité Ennour Kasserine à Monsieur Rabii Dalhoumi. La publication a été faite dans le journal «Le Temps du 10/2/2026». Les oppositions se feront au bureau de l'avocate Naddari Latifa 30 rue Soufaitla cité Ezzouhour Kasserine dans le délai de 20 jours à partir de la date de publication au journal officiel de la République Tunisienne si non sera annulé.

2026400461FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé légalisé à la municipalité de Bir Challouf le 6/10/2025 et de Dar Chaaben Elfehri le 29/9/2025 et enregistré à la recette des finances de Dar Chaaben Elfehri le 7/10/2025 sous le numéro 25303016 reçu numéro M062977 Samar Bensalem demeurant rue Abdelmalek Ibn Marwen dar Chaaben Elfehri a loué à Sami Dahmani demeurant à la rue 15 octobre Dar Chaaben Elfehri - la totalité du fonds de commerce exploité dans le local sis à l'avenue azmour 03 Dar Chaaben Elfehri avec tous ses composants matériels et immatériels. Les oppositions doivent être remises dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cette annonce au JORT au local du fonds loué à l'avenue Azmour n°3 Dar Chaaben Elfehri.

Un extrait de cette annonce a été publié aux journaux Assahafa Alyawm et la Presse le 6/02/2026.

2026R00346FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé légalisé à la municipalité de Birchallouf le 6/10/2025 et de Dar Chaaben Elfehri le 22/8/2025 et enregistré à la recette des finances de Dar Chaaben Elfehri le 07/10/2025 sous le numéro 25303015 reçu numéro M062975 Samar Bensalem demeurant à la rue Abdelmalek Ibn Marwen Dar Chaaben Elfehri a loué à Imen Gzaz demeurant à la rue Ali Bach Hamba Dar Chaaben Elfehri - la totalité du fonds de commerce exploité dans le local sis au n°7 avenue Habib Bourguiba 2ème étage Dar Chaaben Elfehri avec tous ses composants matériels et immatériels. Les oppositions doivent être remises dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cette annonce au JORT au local du fonds loué au n°7 avenue Habib Bourguiba 2ème étage Dar Chaaben Elfehri.

Un extrait de cette annonce a été publié aux journaux Assahafa Alyawm et la Presse le 6/02/2026.

2026R00347FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant l'acte de location daté le 31/12/2025 enregistré à la recette des finances de Djerba Midoun le 6/01/2026 reçu n°M001688 Monsieur Mehdi Ben Rachid Baaziz titulaire de la CIN n°13425765 délivrée le 15/02/2022 a loué son fonds de commerce sis à la route principale Midoun Aghir Djerba ayant pour activité principale «restaurant» avec tous ses éléments physiques et moraux à Monsieur Khalil Ben Fathi Shoul titulaire de la CIN n°13523142 délivrée le 16/02/2022.

Toute opposition est recevable au fonds dans un délai maximum de vingt jours de la date d'édition de cette annonce dans le journal officiel de la République Tunisienne. Cet extrait a été publié au journal "Echourouk" le 31/01/2026 en arabe p 26 et au journal «Le Quotidien» en français p 15.

2026R00365FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant l'acte de location daté le 16/9/2020 enregistré à la recette des finances de Djerba Midoun le 12/12/2022 reçu n°M082489, Madame Jawhra Bent Omar Belhaj Ali, titulaire de la CIN n°09147792 délivrée le 27/9/2013 a loué son fonds de commerce sis au complexe Baccouche rue Saleh ben Youssef Midoun Djerba ayant pour activité principale "Pizzaria et Fast-food" avec tous ses éléments physiques et moraux à Madame Besma Bent Zayed Wedrni titulaire de la CIN n°05934421 délivrée le 28/11/2005.

Toute opposition est recevable au fonds dans un délai maximum de vingt jours de la date d'édition de cette annonce au JORT.

2026R00366FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

Suivant acte sous seing privé daté le 21/01/2026 enregistré à la recette des finances de Sidi Hssine Tunis en date du 28/01/2026, quittance n°M014113 d'enregistrement 26300382, Mme Naima Belaib a loué à Mme Abir Trabelssi, la totalité de fonds de commerce "Gérance libre" exploité en tant que librairie, dans le local sis à la rue 18 janvier lotissement Ben Moussa n°13 Sidi Hssine Tunis.

Toutes les oppositions sont à recevoir à l'adresse de fonds de commerce dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 11/02/2026.

2026R00374FCCC3

Mise en location gérance

Suivant acte sous seing privé en date du 8/12/2025 à Tunis, enregistré le

11/12/2025 à la Recette des finances de la Marsa, Quittance n°152671, Enregistrement n°25308388 le bailleur : Leila KALLEL, 11 rue Zine Ben Achour 2070 La Marsa, Le locataire - gérant : Société STD JIJI en cours de constitution Suarl au capital de 1.000 DT a été conclu un contrat de location-gérance portant sur un fonds de commerce de Vente des produits et services optiques et accessoires - Coiffure esthétique, situé et exploité au 11 rue Zine Ben Achour 2070 La Marsa, connu sous l'enseigne Optique Autres Regards. Durée : 5 ans à compter du 15/12/2025. Redevance : Fixe. Le locataire gérant exploitera le fonds à ses risques et périls.

Publié à la Presse à la date du 28/01/2026 référence S260000256.

2026R00375FCCC3

Location d'un fonds de commerce

«Gérance Libre»

Suivant contrat de location d'un fonds de commerce en date du 11/8/2025, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 26/01/2026 sous n°26300291. Quittance n°M000343. Mr Yessine GHEZEL, titulaire de la CIN N°09271228, a loué à Mr Badis BEN DHIEB, titulaire de la CIN n°12844607, la totalité du Fonds de Commerce du local destiné vente de Prêt à Porter sis à l'Avenue Mohamed Aroui- Cité Jawhra Sousse, avec leurs éléments corporels et incorporels. Pour une durée de 10 mois non renouvelables du 01/8/2025 au 31/5/2026. Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de celte annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 7/2/2026.

2026S00174FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de location daté du 16/01/2026 et enregistré auprès du bureau des impôts de Bekalta Je 26/01/2026, sous le numéro de reçu M002310 et le numéro d'enregistrement 26300037, la société Elias Réfrigération Complex, identifiant unique 1488244G, représentée par M. Ramadan Naqbi, titulaire de la carte d'identité nationale numéro 04133122, et située au port de pêche 5080, Teboulba, Monastir, loue à la société Al Janzari Trading Company, identifiant unique 1756764X est représentée par M. Khaled Al-Janzari, titulaire de la carte nationale d'identité n°06964342, dont le siège social est situé rue Chbil Nouira, 5080 Teboulba, Monastir. Son activité principale est le stockage en chambres froides, exercée depuis sa succursale située rue Bahri Al-Bariqi, Bekalta, Monastir. Identifiant unique 1488244G pour un an renouvelable du 19/01/2026 au 18/01/2027 avec un loyer annuel net de vingt mille dinars.

L'annonce est publiée au journal la Presse du 5/02/2026.

2026S00179FCCC3

Fin de Location de fonds de commerce - Gérance libre

En vertu d'un contrat sous seing privé en date du 28-01-2026 enregistré à la recette des Finances Avenue de la Gare le 29-01-2026 reçu n°M007242 enregistrement n°26300479 Société Al-abrar et Monsieur Kais Abidi ont mis fin à la gérance libre de la totalité du fonds de commerce, exploité au local commercial situé au n°6 Rue Aid Jabberi Tunis, immatriculé au registre national des entreprises sous le n°1629509Y et ce le 31/12/2025.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien du 05/02/2026.

2026400431FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de location de fonds de commerce, enregistré à la Recette des finances El Manzah 6 en date du 8/01/2026, sous le numéro 26300144, quittance n°M2866, Madame Lamia Ben Ghorbel, titulaire de la C.I.N n°05006316, demeurant au 15, rue Palestine, Radés, donne en location à Monsieur Riadh MAHERZI, titulaire de la C.I.N n°08528404, gérant de la société BREW ESTATE BROS, immatriculée sous le matricule fiscal 1965800X, la totalité du fonds de commerce, avec tous ses éléments corporels et incorporels, sis au 30, rez-de-chaussée, rue Ahmed Tlili, El Manzah 5, Ariana, exploité en salon de thé, pour une durée de 5 ans de 16/12/2025 au 15/12/2030.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues à l'adresse de Maître Mohamed Yasser Trabelssi, 7, sise à rue Ibn El Jazar, Tunis, et ce dans un délai de vingt (20) jours à compter de la date de publication de la présente annonce au JORT.

Une annonce relative à cette opération a été publiée dans les journaux Le Quotidien et Echourouk en date du 7/02/2026.

2026400433FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Article 229 et suivant du code de commerce

Attendu que Madame Fathia Ben Ticha veuve Amamou domiciliée au 6 impasse 1, Rue 98 Cité Ezzouhour et ses enfants Zied et Imed et Samir et Wisal - Le magasin sis à la Rue Mongi Slim N° : 61 Tunis dont la surface est de 90 m² environ exploité pour tout commerce sauf café, Bar, salle de jeux et menuiserie. Ils ont continué à payer le loyer aux propriétaires des murs qui sont Mhammed Ben moussa Ben Mohamed Boubahri né le 15/6/1942 à Tunis Tunisien domicilié à l'Avenue Habib Bourguiba N° : 65 Megrine - CIN N° : 00158373 du 13/2/1978 et en da qualité de mandataire de Bornia Bent Mohamed Ben Saad Mekni veuve Moussa Ben Mohamed Ben Ahmed Boubahri née le 7/11/1946 à Sidi Abdelaziz, Tunisienne domiciliée à Sidi Karar Menzel Bouzelfa oriental Nabeul - CIN N°01719711 du 5/11/1976, Messaouda Bent Moussa Boubahri épouse Belgacem Ben Said

Boubahri née le 22/10/1945 à Ghomrassen gouvernorat de Médenine, Tunisienne domiciliée à la Rue Mongi Slim N° : 44 Tunis - CIN N° : 00125445 du 25/9/1975, Khadija bent Moussa Boubahri née le 18/9/1953 à Tunis domiciliée à la Rue Mongi Slim N° : 61- Tunis - CIN N° : 00212573 du 26/5/1977.

En vertu d'une procuration du Mai 1981 légalisée le 16/2/1982 - reçu 7447 enregistrée à Tunis le 23 Mars 1988 N° : 886 Série 4 et 552 et déclarent qu'ils ont loué le local à la Société intermousse Solimar de distribution SARL dont le capital est du 95.000d000 - RC auprès du Tribunal de Tunis sous le N° : B153562001 - MF 0774728M/A/M/000 - Siège social à la Route de Béja Km6 Borj Chakir Tunis représentée par son gérant Mr. Mongi Ben Ayed Tunisien - né le 12/1/1950 CIN N° : 01041176 du 16/10/2019 en tant que locataire - portable 21.411.732 et ce pour la période d'une année renouvelable à partir du 1/1/2026 - Le loyer augmente de 5% chaque nouveau délai sur la base du dernier loyer convenu à 2300d par mois moins la RS de 10% payable par trimestre.

Les locataires ont légalisé leur signature le 14/12/2025 enregistré à la recette de Bab Souika le 27/1/2026 - N° : de reçu 120300296 enregistrement n°26300296 - Les oppositions éventuelles doivent s'adresser au bureau de l'Avocat rédacteur de l'acte dans le délai de 20 jours - Deux insertions à ce propos ont eu lieu sur les journaux Essahafa et Echourouk le 10/2/2026.

2026400437FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 6 janvier 2026, enregistré à la recette des finances du Bardo sous le n°26300415, quittance n°M008403, en date du 28 janvier 2026, Mme Amel Bent Hafnaoui Fakhet titulaire de la cin n°00713468 et demeurant à la résidence les palmiers, 4ème étage, appt.C44 Boumhal, a loué à Mr Oussama Ben Mohamed Ben Jilani Ben Abbes, titulaire de la cin n°07389533 et demeurant à El Mansoura 4, Jdaida, La Manouba, la totalité du fonds de commerce exploité et situé au n°05, Bloc 9, rez-de-chaussée, Bardo centre, Tunis pour commerce de fruits et légumes de la période allant du 1/1/2026 jusqu'au 31/12/2026 renouvelable par tacite reconduction.

Cette annonce est parue dans le journal le Quotidien en date du 03/02/2026 sous le num IP 226/907.

2026400438FCCC3

Location en gérance libre

Société Best Coif Fathi SARL au capital 20000dt sis au 78 Cheikh Idris Bizerte MF : 185742/y représentée par son gérant Mahfoudhi Fathi cin : 08223960 délivrée le 4/10/24 a loué en gérance libre part acte sous seing privé du 13/01/26 enregistré à la recette Habib Thameur Tunis n°26300133 de la Sté Faset domiciliée au 14 rue des Entrepreneurs Charguia2 boite postale 256 Tunis 1080 MF : 48269/L représentée par son gérant Mondher Ben Abdallah la totalité du fonds de commerce pour vente au détail de parfumerie et cosmétique dans le local sis au 9 ave de France Tunis pour une période de deux ans commençant le 1/02/26 finissant le 31/01/2028. Annonce publiée le 3/02/26 dans la Presse.

2026400446FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un groupement de développement Agricole

Il a été constitué un groupement de développement agricole comme suit :

- Zone d'activité : Rbiba Secteur : Sed Elkhir

Délégation : KALAAT SNAN Dénomination : Mhadhbia - Awled Othmen

Siège social : Sed Elkhir Nom du président du conseil d'administration : MHAMDIA ABD AL AZIZ B Ahmed.

Missions :

1- La protection des ressources naturelles

2- L'équipement du périmètre d'intervention.

3- L'exploitation des systèmes d'eau.

L'accomplissement d'une manière générale de toute mission visant l'appui des intérêts collectif de leur adhérent.

2026R00352APSF1

Constitution d'une Amicale

Nom de l'association : Amicale de la Faculté des Sciences de Gabès

Siège : Faculté des Sciences de Gabès Cité Erriadh Zrig - 6072 - Gabès.

Objet : Culturel et social.

Objectifs :

- Offrir des services sociaux, culturels et récréatifs au profit de ses adhérents.

- Renforcer l'esprit de solidarité, les liens d'amitié et la coopération entre ses membres.

- Collaborer avec les structures et associations similaires.

- Contribuer d'avantage au rayonnement de la Faculté des Sciences de Gabès en coordination avec les autorités concernées.

- Organiser des activités culturelles et récréatives au profit des adhérents et de leurs familles.

Composition du bureau directeur :

Mouldi Essid : Président

Mohamed Essalah Ghali : Trésorier

Moncef Zidi : Secrétaire général

Makram Messaoudi : Membre

Sonia Ben Abdallah : Membre

Noureddine Hafidhi : Membre

Saïda Msilini : Membre.

2026X00173APSF1

Constitution d'une Association

Nom de l'association :

Chambre Tuniso-Maltaise de Commerce et d'Industrie (CTMCI).

Objet :

Etablir et renforcer des relations de coopération dans tous les domaines entre les acteurs Tunisiens et les Maltais.

Objectifs :

Enrichir la coopération dans tous les domaines commerciaux, industriels, culturels, sociaux et récréatifs.

Siège : 09 Bis Rue Niger Appart N°02 Belvédère 1002.

Président : Monsieur Touhemi Abdoulli

Trésorier : Monsieur Walid Hajri.

Secrétaire Général : Monsieur Souhail Doudou.

2026400451APSF1

Homologation de résolutions

Association Gammarth Sportif

Conformément au procès-verbal de l'assemblée générale du 25 octobre 2025, enregistré auprès de la recette des finances de la Marsa sous le n°25708685 en date du 24 décembre 2025 et approuvé par le ministère de la Jeunesse et des Sports sous le n°000506 en date du 29 janvier 2026, un nouveau comité de gestion a été constitué.

M. Jamal Eddine Guenoubi a été nommé président, M. Fathi Ben Turkia secrétaire général et M. Hamadi Mechala Trésorier.

M. Hamadi Mechala en sa qualité de trésorier et M. Mohamed Mahfoudh en sa qualité de vice-président ont été autorisé à signer et à gérer conjointement les associations.

2026R00351APSF2

Syndic Résidence SALMA

Rue Moncef Bey N°3 Hammam Chatt

Suite au procès-verbal du 18/01/2026 enregistré à la Recette des Finances de Hammam chatt le 28/01/2026 sous le N°26800206 et quittance N°M004474.

Décidons ce qui suit :

1- Approbation de rapport financier et moral de l'année 2025.

2- Désignation d'un nouveau bureau composé comme suit :

- Mme Bel Hadj Amor Naila : Présidente.

- Mme Samira Balghouthi : Trésorière.

- Mr Khalil ben Khayroun : Secrétaire général.

- Mr Slah Eddine Baccouch : Membre.

2026R00354APSF2

Association la perle cycliste du Sahel

Conformément au PV de l'assemblée générale extraordinaire du 19 avril 2024 et au PV de l'assemblée générale élective du 24 juin 2024, déposés au commissariat régionale de la jeunesse et des sports, et la correspondance du commissariat du 06-02-2026. L'adresse officielle de l'association, et le comité directeur sont modifiés comme suit :

Adresse : 36, Avenue 18 Janvier 1952, Sousse 4000

Comité Directeur :

- Leila Mahjoub : Présidente

- Soulef Khalfallah : Secrétaire Générale

- Fidaa Gamm : Trésorière.

2026S00180APSF2

Renouvellement du comité

Suivant le PV de l'assemblée générale des propriétaires de la résidence Galaxie 1 sise à Cité El Wafa Ariana Essoughra le 2 février 2025 rédigé par les notaires Me Issam Laabidi et Me Mohamed Aziz Ennaifer et approuvé par M. le secrétaire général de la municipalité de Raoued, et au PV de l'assemblée générale extraordinaire du 26 octobre 2025 rédigé par Me Fatma Dhaouedi, huissier de justice, et inscrit au RNE sous l'identifiant unique 1926076A.

Il a été renouvelé le comité du syndic :

Président : Foued Chakroun

Trésorière : Besma Fradj

Membre : Houssem Ben Ahmed.

2026400432APSF2

Renouvellement du syndicat des copropriétaires de la Résidence «BAYA» la Soukra

Faisant référence au PV de l'AG élective en date du 25 octobre 2025, enregistré à la recette des finances de Borj Louzir, Ariana sous le numéro 25703852 en date du 31 octobre 2025, ainsi qu'à l'arrêté municipal n°194 en date du 12 janvier 2026, un nouveau bureau a été élu et se composant comme suit :

- M. Mohamed Ata-Allah Rouached : Président

- M. Marouen Lachkham : Secrétaire général

- M. Imed Mrad : Trésorier

- Mme Sameh Kanoun, Mme Najla Ben Ayed et M. Najmeddine Kanoun : Membres.

2026400457APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Hafedh Ben Aicha avocat à la cour de cassation, de la part de la société frère ben Aicha d'avocats et conseils, avenue Yasser Arafet, immeuble Chaker Zine al Abidine bureau 51 Sahloul 4011 Sousse matricule fiscal R/1638856

1/ Poursuivant : Fraj Ben Rjab Ben Fraj Jbali., C.I.N n°06776919,

directeur général, élisant domicile au cabinet maître Hafedh Ben Aicha de la part de la société frère ben aicha d'avocats et conseils, avenue Yasser Arafet, immeuble Chaker Zine al Abidine bureau 51 Sahloul 4011 Sousse matricule fiscal R/1638856.

Considérant que, le poursuivant est l'acquéreur de toutes les parts communs appartenant à l'ancien associé Mr Majid Kaabi et il est considéré comme, ayant cause à titre particulier, et le remplace dans tous les droits et obligations concernant les parties faisant l'objet de vente conformément aux dispositions de l'article 241 coc.

2/ Partie poursuivie : Souad Bent Jaber Fantar, pharmacienne, C.I.N N°04055122 résidente au Boulevard Habib Bourguiba 170 Kasr Hlel monastir.

3/ Avocat Poursuivant : Etude Maître Hafedh Ben Aicha, de la part de la société frère ben Aicha d'avocats et conseils, avenue Yasser Arafet, immeuble Chaker Zine al Abidine bureau 51 Sahloul Sousse, matricule fiscal R/1638856.

4/ Immeuble à vendre : Le bien immobilier à vendre est dénommé «Qanta», objet du titre foncier n° 129157 Sousse, situé à Marsa El Kantaouin Hammam Sousse, Gouvernorat de Sousse, d'une superficie de 1093 m², et constitué de la parcelle n°787 du plan de lotissement. Il comprend un bâtiment principal composé d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée et d'un étage, indépendants les uns des autres, ainsi qu'une petite annexe donnant sur le jardin.

Contenu de la propriété :

Jardin : Il comprend des allées pavées, un coin salon avec bancs intégrés et une annexe à l'abandon d'une surface couverte de 8 m².

- Sous-sol : Il comprend un parking couvert de 255 m².

Rez-de-chaussée : Comprend un hall d'entrée extérieur et autre intérieur, un séjour, une cuisine, trois chambres, deux salles de bains et un salon de beauté, le tout autour d'une cour intérieure couverte. La surface couverte totale est de 248 m².

- Etage : Comprend un hall d'entrée intérieur, un séjour, trois chambres, une cuisine, une salle de bains et un salon de beauté, le tout autour d'une cour intérieure couverte. La surface couverte totale est de 190 m².

5/ Mise à prix : la mise à prix est fixée à 2.099.950 DT selon l'évaluation de l'expert Mr Abou Hamed Bayar en date du 26/11/2025, réalisé en vertu d'une ordonnance sur requête n°78892 du président du tribunal de première instance de Sousse2.

6/ Date et Lieu de la Vente : le bien susmentionné est mis en vente aux enchères publiques devant la chambre des criées au tribunal de première instance de Sousse2, le 16/3/2026 à partir de 9 heures.

7/ Visite, Cahier des charges et enchères : la visite est autorisée tous les jours de 9 heures à 17 heures, pour plus de renseignement ainsi que la consultation du cahier des charges, à contacter le greffe du tribunal de première instance de Sousse2, ainsi que chez l'avocat poursuivant maître Hafedh Ben Aicha avocat à la cour de cassation, avenue Yasser Arafet, immeuble Chaker Zine Al Abidine bureau 51 Sahloul 4011 Sousse ou le cahier des charges est déposé.

Toute intéressé désirant participer, doit consigner le tiers (1/3) de la mise à prix avant l'adjudication conformément à la loi et par l'intermédiaire d'un avocat. Les adjudicataires de nationalité étrangères doivent se munir d'une autorisation du gouverneur.

2026S00173VEPA1

Vente aux enchères publiques suivant saisie - exécution

Partie poursuivante : Jarbouai ben Mohamed Ajili, titulaire de la C.I.N N°01227991 demeurant à rue république zahra Mahdia.

Partie saisie : Naji ben Ali ben Salah Nakouae titulaire de la C.I.N n°03966866 demeurant à rue Tunis résidence el kasrawi hiboun Mahdia.

Avocat poursuivant : Maître Lajnef Habib -Avocat- Avenue bechir Sfar Cité Andalous Mahdia, M.F n° 798477 Q/P000.

Immeuble saisi : Il se compose de la totalité de la propriété enregistrée sous le numéro 18770 à Mahdia, enregistrée au nom de la propriétaire «Amina», qui comprend une parcelle numéro 01 d'une superficie totale de 198 mètres carrés, destinée à un usage résidentiel, et contenant un bâtiment composé d'un rez-de-chaussée avec une résidence et une pièce de stockage, et d'un premier étage avec deux unités résidentielles et un deuxième étage avec un studio, le tout situé à la rue Errabia, à Mahdia, et enregistré au registre foncier sous le numéro 18770, à Mahdia, conformément aux références suivantes (volume 416, n°463 du 3/5/2007, dépôt de Mahdia), acte mis à jour sous le numéro 03/16328 du 03/05/2007.

Mise à prix : est fixée à cinq cent trente-cinq mille sept cents dinars (535.700 dinars).

Date et lieu de l'adjudication et conditions de participation aux enchères : Lundi le 09/03/2026 devant la chambre des ventes immobilières auprès du tribunal de 1ère Instance de Mahdia à partir de 9H00 du matin.

La participation n'est possible que par ministère d'avocat et qu'après consignation du 1/3 du montant de la mise à prix.

Visite de l'Immeuble : La visite peut s'effectuer tous les jours de la semaine de 9H du matin à 17H.

2026S00176VEPA1

Vente aux enchères publiques par adjudication

Partie poursuivante : Adel ben Mohamed MISTIRI, demeurant au n°46 avenue Ibn Basid Khezama Est Sousse.

Adjudicataire contre laquelle la vente est poursuivie :

1- Hajer bent Mohamed MISTIRI, demeurant à cité olympique, Bouhsina Sousse.

2- Baha bent Mohamed MISTIRI, demeurant rue Nisrine, cité Jawhara Sousse.

Avocat poursuivant : Maître Fethi Mili, Avocat à la cour de cassation, domicilié au 27 avenue Taher SFAR; Sousse Tunisie M.F : 455254X

Propriété à vendre : la totalité de la propriété non immatriculée située au n°46 avenue Ibn Badis Khezama Est Sousse, consistant en une villa située au rez-de-chaussée bâti sur un terrain d'une superficie de 489m² construit au-dessus un étage, appartenant au poursuivant, la superficie totale bâtie de la villa est de 151 m² avec une extension couverte de 31 m² et une annexe couverte 23 m², entourée de 03 Cours du coté Est ainsi que du coté ouest et sud, la villa comprend 2 couloirs, 1 Hall, 1 Salon et 2 chambres, 1 salle de bain et une cuisine.

Cette propriété est limitée du côté. Ouest par la propriété Bouzaabia, de l'Est rue Abdelhamid ben Badis et de l'ouest propriété Massoud Bouchneb et du côté nord une entrée indépendante du premier étage.

Mise à prix : la mise à prix a été fixée à quatre cent deux mille quatre cents dinars (402.400.000) auxquels s'ajoutent les frais qui seront déterminés au jour de l'adjudication.

Observations : Ne peuvent enchérir que les personnes qui ont constitué un Avocat, consigné le tiers de la mise à prix ou présenté un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable représentant ce montant.

Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication aura lieu le lundi 9/03/2026 à partir de 9h du matin à la chambre des criées du Tribunal de Première Instance de Sousse.

Conditions de visite des lieux : Les jours ouvrables de 8 h à 17 h.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à l'Etude de Maître Fethi Mili avocat poursuivant ou au greffe du Tribunal de première Instance de Sousse pour prendre connaissance du cahier des charges.

2026S00182VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : BANK ZITOUNA, en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis au 2 Rue Jaoudet El Hayette El Kram Tunis.

Partie saisie : Adel Ben Mohamed Achour, demeurant au 38 Rue Haffouz Sousse, CIN n°02951976.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du titre foncier n°103684 Sousse d'une superficie de 536 m², dénommé «YASSINE» sis à Sousse.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de 375200 D 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

- Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le lundi 9/3/2026 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse

- Conditions de visite de l'immeuble :

- Chaque jour de 9 H à 17 H.

2026S00183VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Poursuivant : Banque Internationale Arabe De Tunisie, société anonyme, enregistrée au registre national des entreprises sous le n°0000110F, ayant son siège social au 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis, avenue la Liberté Sfax.

Débiteur saisi : Badbebis Mohamed Ali Ben Sessi, titulaire de la C I N n°08168061 demeurant à route El Matar Km 2, Impasse Elarbi, Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Hakim Walid, avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise à rue Mohamed Ali n°42, 1er étage, n°5, Sfax.

Immeuble saisi : Il s'agit des parts indivises qui présentent 100 parts de l'intégral du titre foncier n°39512 Sfax dénommé «Mahdia» et qui est un étage au dessus de la maison du père du débiteur saisi, d'une superficie de 100m² sis à la route El Matar km 2.5 impasse Elarbi Sfax, à 300 mètres de la route principale, l'entrée par des escaliers communs et se trouve du coté est par une porte d'un mètre de largeur et se compose de : une salle de réception avec un sol carrelé, le toit en staff et doté d'une fenêtre orientée à l'ouest, un Salon de sol carrelé, toit en staff et une fenêtre orientée à l'est, deux couloirs, une cuisine équipée avec des équipements sanitaires et en céramique, son sol en parterre et doté d'une fenêtre, une salle de bain équipée avec des équipements sanitaires et en céramique, son sol en parterre et doté d'une fenêtre, une 1ère chambre avec un sol carrelé, une armoire murale en bois et une porte qui mène vers un terrasse Est couvert et une 2ème chambre en carrelage et une fenêtre.

Mise à prix : Cent vingt mille dinars (120.000,000 D) sans les frais.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax 2 sis au n°4 rue Ahmed Aloulou prés de la CNSS Sfax, le Mercredi 11 Mars 2026 (11/3/2026) à partir de 9 heures.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 du prix et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées. La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Hakim Walid sise à rue 42 Mohamed Ali 1er étage n°5 Sfax, et ce aux mêmes horaires.

2026X00169VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Moussa Sadok Farhat

Avocat à la cour de cassation

Avenue Hédi Chaker Tataouine 3200

Tél : 75.861.844

Fax : 75.850.072

Matricule Fiscal : 263617/NP/000

Partie poursuivante : Latifa Gorgar domiciliée à Gorgar Tataouine.

Partie poursuivie : 1) Oussama Hachaichi 2) Aboulebaba Hachaichi 3) Marwa Hachaichi résidents à Gorgar Tatatouine.

Date et lieu de vente : tribunal de 1ère instance à Tataouine, le lundi seize mars deux mille vingt six (16.03.2026) à 9h du matin.

Mise à prix : Seize milles deux cents cinquante dinars (16.250.000).

Immeuble saisi : La totalité d'une parcelle de terre sise à Gorgar Tataouine se limitant à l'est rue publique de 12 m à l'orient Hachaichi Mokthar de 12.50 m au sud Boubaker Degnich de 12.50 m au nord Hachaichi Boulbaba 15.20 m superficie de 168 m² comportant débuts des travaux.

Visite de l'immeuble : de 9 h du matin à 17h30 chaque jour ouvrable sauf le samedi et dimanche et pour des amples renseignements, lecture du cahier des charges au greffe du dit tribunal bureau de l'Avocat poursuivant Moussa Sadok Farhat 20 Rue Hédi Chaker Tataouine.

2026400450VEPA1

Vente d'un fonds de commerce

Etude Maître Imed Khaskhoussi

Huissier de justice

58 Rue Echem Etage 5 Tunis

Créancier demandeur de poursuite :

Hatem Madiouni * Fakhr Edine Asili * Kais Achouri * Wahid Mosbahi * Kamel Ayari * Habib Zouabi * Habib Ghanmi et Hamza Zarrouk Dûment Représentés par leur avocate Maître Ouafa ben Khemis cabinet sis au 24 Rue Hasdrubal 2ème étage Le Belvédère 1002 Tunis.

Débitrice saisie :

LA SOCIETE "Café la Fontaine" Inscrite au registre national des entreprises sous le N°1538340K, dont le siège social est sis au 3 Avenue Hedi Nouira Tunis.

Titre exécutoire :

La Copie Exécutive n°24532 du jugement civil n°54353 issu du Tribunal de première instance de Tunis date du 25/4/2025 ordonnant la vente du fonds de commerce sis au 3 Avenue Hedi Nouira Tunis, avec tous ses éléments qui consistent en ce qui suit :

Les éléments incorporels :

La clientèle, l'achalandage, le droit de bail, l'enregistrement au registre national des entreprises. Les éléments corporels :

L'Ensemble de biens utilisé dans le fonds cité au cahier des charges.

Mise à prix : 284063.000 dinars.

Les éléments incorporels : (25000.000d)

Les éléments corporels : (259063.000d)

Les frais : les frais de vente sont à la charge de l'acheteur.

Date et lieu de vente : le jeudi cinq mars (05/03/2026) à dix heures du matin (10.00) au siège du fonds de commerce sis à l'Avenue Hedi Nouira n°3 Tunis.

Toute personne peut visiter le fonds et consulter le cahier des charges auprès de l'huissier de justice durant la semaine.

La visite de fonds Toute personne qui veut participer à la vente, doit consigner 10% du prix de la vente moyennant un chèque certifié ou en espèce auprès de l'huissier de justice chargé de la vente, Toute personne intéressée par le cahier des charges peut contacter l'huissier de justice dans ce sens pendant les horaires administratifs dans son adresse ci-dessus mentionnée. L'adjudication ne sera prononcée que suite au paiement de la totalité du prix et des frais suivant un chèque certifié ou en espèce.

2026400460VEPA1

Avis aux créanciers

Appel d'Offre de location pour 2 ans suivis

De cession de la Société Hôtelière et Touristique

"EL-OLF" aux tiers

En exécution du jugement n°609/53137 prononcé par le tribunal de 1ère instance Tunis 1 le 12/6/2025, il aurait procédé à de location pour 2 ans suivis de cession au plus offrant tiers de la Société Hôtelière et Touristique "EL-OLF" (hôtel Dar EL-OLF - Yasmine Hammamet), conformément aux clauses du cahier des charges approuvé par le juge commissaire. Les acquéreurs éventuels peuvent retirer le cahier des Charges de Bureau du contrôleur d'exécution chargé de la cession (contre 500 D en espèce) en approuvant nécessairement les clauses dudit Cahier. Ils doivent adressé leur offre sous pli recommandé sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire et comportant la mention «A ne pas ouvrir Offre Cession EL-OLF» au Bureau de M. Rached Zaghdoudi sis centre challekh bloc A 2ème étage bureau 1 Mourouj 4 2068 Tél : 52.299.508 / 71.472.065, et ce au plus tard le 02/4/2026. Les offres reçues après ce délai et / ou non conformes aux dispositions du Cahier des Charges, ne seront pas acceptées.

2026R00353VEPA2

Avis aux créanciers

Société INOV - SARL

MF : 0858940C

Suite au jugement rendu par le Tribunal de Première Instance de Ben Arous le 26/01/2026 dans l'affaire n°338, il a été décidé ce qui suit :

La déclaration de la faillite de la société INOV SARL, située à la rue des usines, Zone Industrielle Sidi Rezig et la fixation de la date du 3/5/2024 comme date de cessation de paiement.

- La nomination de Monsieur Noureddine AYOUB, comme syndic de faillite sis au 11, rue de Beyrouth, bureau n°19 - Tunis Belvédère. (Tél 71 84 3062 98541481) sous contrôle du Juge Oumaima GHARBI.

Les créanciers de la société INOV sont invités à inscrire leurs créances envers la société, au bureau du

syndic de faillite dans un délai ne dépassant pas 15 jours à partir de la parution de cette annonce au JORT.

2026R00359VEPA2

Nomination d'un liquidateur

Suivant décisions par le tribunal de 1ère instance ce Tunis en date du 9/01/2025 sous n°7100 il a été décidé la nomination de maître Ahmed Jabri en tant que liquidateur de succession du défunt Ettaher Ben Chedhli Ben Mohamed Gouider constituée de la maison située à Bellevue objet du titre foncier n°89234 et établira un plan de partage dans un délai de trois mois sous la supervision de juge Omaima Ben Ayed en tant que juge commissaire.

Les créanciers de la succession doivent fournir leur créance dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication au JORT.

2026400435VEPA2

Décision de clôture de liquidation

Conformément au rapport de clôture de liquidation émis par le Tribunal de Première Instance de ben Arous dossier n°247, en date du 10 janvier 2025 il a été décidé la clôture de liquidation d'un titre immobilier nommé Fethi Somii objet de titre foncier n°88931 Ben Arous.

2026400436VEPA2

Déclenchement de règlement judiciaire

SOCIETE "DOT IT EDITION"

S.A - I.U : 1169307D

Capital social : 1.225.000,000 dinars

Siège social : Immeuble AZUR, Rue du Lac De Biwa 1053 Les Berges du Lac Tunis

En vertu de la décision n°1069 rendue par le Tribunal de Première Instance de Tunis le 9/12/2025, il a été décidé ce qui suit :

- Déclencher les procédures de règlement judiciaire au profit de la société "DOT IT EDITION".

- Ouvrir une période d'observation pour une durée maximale de neuf mois

- Nommer madame Ines Marwa Lammouchi en tant que juge - commissaire et Monsieur EZZEDDINE Habib sis au 8, rue de Koweït Lafayette 1002 Tunis en tant qu'administrateur judiciaire.

- Etudier le plan de sauvetage élaboré par la société concernée.

- Ordonner l'administrateur judiciaire de contrôler les actes de gestion et d'enquérir sur la véritable situation économique, sociale et financière de la dite société dans un délai de deux mois.

- De faire établir et valorise un inventaire concernant les biens appartenant à la société concernée.

- Ordonner l'administrateur judiciaire de mentionner ses actes et son avis dans un rapport transmis au tribunal dans un délai ne dépassant pas quatre mois.

- Publier la dite décision au J.O.R.T, de l'insérer au R.N.E et de l'aviser la C.S.E.E.

Chaque créancier doit s'assurer que sa créance soit établie avant la date de déclenchement de règlement judiciaire conformément à l'article 445 code de commerce.

2026400442VEPA2

Nomination d'un syndic de faillite

Société de confection BARDOTEX

I.U : 0005035 J

Suite à la décision rendue par le tribunal de première instance de Tunis le 29/4/2025, il a été décidé ce qui suit :

- La nomination de l'expert Ezzeddine Habib entant que syndique de la faillite de la société BARDOTEX objet de jugement de la faillite n°27088 rendu le 20/11/2010 tout en remplacent l'ancien expert Mohamed Blayech.

Toutes les correspondances et les avis liés au jugement de la faillite doivent destinées au bureau sis au 8, rue de Koweït Lafayette 1002 Tunis.

2026400443VEPA2

Nomination d'un liquidateur

Du parti mouvement de la jeunesse libre

En vertu du jugement n°21423 rendu par le Tribunal de Première Instance de Tunis le 16/10/2024, il a été déclaré.

- Dissolution du parti mouvement de la jeunesse libre sis au n°08 rue 6258 cité Ghazela Ariana.

- Compter son argent et le mobiliser par voie légale après soustraction des dettes et dépenses nécessaires pour ceux qui y ont droit.

- La nomination de maître Sdiri Imen entant que liquidateur et ce sous la supervision d'un Juge-commissaire et l'insertion du contenu de ce jugement au JORT.

Il appartient à tous les créanciers du parti politique de présenter leurs dettes dans un délai de 20 jours à partir de cette publication au liquidateur soit directement contre décharge soit par lettre recommandée avec accusé de réception.

2026400444VEPA2

Jugement de faillite

N°871

SOCIETE UTIC WOOD DIGITAL STUDIO

RNE : 0587553M

Siège social : N°2 Rue Aboudhabi - 1002 - Tunis - Tunisie

Le tribunal de première instance de Tunis, a prononcé l'impossibilité d'exécuter le jugement du 7 Mai 2024 qui a décidé la cession de la société UTIC WOOD DIGITAL STUDIO, constatait la cessation de ses paiements et considérait que cette cessation est intervenue à compter du 20 juin 2024, et a, en conséquence, prononcé sa mise en faillite avec toutes les conséquences juridiques qui en découlent, tout en désignant Madame Linda SAID en qualité de juge-commissaire de la faillite et Monsieur Aymen FEJJI en tant que syndic de la faillite.

Et selon la loi n°2016-36 du 29 avril 2016 relative aux procédures collectives, les créanciers doivent enregistrer leurs créances munies de toutes les pièces justificatives dans un délai de 15 jours à compter de la date de la publication du jugement de faillite au Journal Officiel de la République Tunisienne chez le Syndic de la faillite Mr Aymen FEJJI à l'adresse suivante : 1 rue Lamine ECHEBBI - Résidence ESSALEM - App B.1.1 - Ennaser 2 - Ariana - Tél : 70 830 038 Email:afejji.expert@gmail.com

2026400447VEPA2

Jugement de faillite - N°1009

Vente avion TECNAM P200JF

SOCIETE MEDITERRANEAN FLIGHT SCHOOL «SA» en Faillite

Siège social : Rue Hbayliya, 2210 - Tozeur

Identifiant Unique : 1419274E

Suite à l'approbation du tribunal de première instance de Tunis le 14/7/2025 et l'autorisation pour le Syndic de la faillite d'effectuer les démarches judiciaires pour céder l'avion TECNAM P200JF appartenant à la SOCIETE MEDITERRANEAN FLIGHT SCHOOL «SA» en faillite.

Le Syndic de la faillite informe tout intéressé de retirer le cahier des charges contre la somme non restituable de 400 dinars. Les offres doivent être remises au bureau du Syndic de la faillite M. Aymen FEJJI dans une enveloppe fermée ne mentionnant que la mention «Ne pas ouvrir vente de l'avion TECNAM P200JF - 01/2025».

A noter que l'avion objet de la vente est détaillée dans le cahier des charges préparé à cet effet.

Le dernier délai de remise des offres au bureau du Syndic de la faillite M. Aymen FEJJI est fixé pour le lundi le 02 Mars 2026 à 17 heures. Le cachet du bureau d'ordre du cabinet fait foi. Toute offre parvenue après cette date sera refusée.

Pour tout renseignement ou pour consulter l'avion objet de la vente, veuillez-vous adresser au cabinet du Syndic de la faillite M. Aymen FEJJI sis au, 01 Rue LAMINE ECHEBB) - Résidence ESSALEM - Bureau B.1.1- Ennaser 2 - Ariana.

Sachant que l'examen de l'avion se déroule sur rendez-vous fixé à l'avance avec le syndic de la faillite.

Tél : 70.830.038 / E-mail : afejji.expert@gmail.com

2026400448VEPA2

Jugement de faillite - N°871

Vente équipements et matériels

SOCIETE UTIC WOOD DIGITAL STUDIO «SA» en faillite

RNE : 0587553M

Siège social : N°2 Rue Aboudhabi - 1002 - Tunis - Tunisie

Suite à l'approbation du tribunal de première instance de Tunis le 30/01/2026 et l'autorisation pour le Syndic de la faillite d'effectuer les démarches judiciaires pour céder les équipements et matériels appartenant à la SOCIETE UTIC WOOD DIGITAL STUDIO «SA» en faillite.

Le Syndic de la faillite informe tout intéressé de retirer le cahier des charges contre la somme non restituable de 100 dinars. Les offres doivent être remises au bureau du Syndic de la faillite M. Aymen FEJJI dans une enveloppe fermée ne mentionnant que la mention «Ne pas ouvrir vente équipements et matériels - 01/2026»

A noter que les équipements et matériels objet de la vente sont détaillés dans le cahier des charges préparé à cet effet.

Le dernier délai de remise des offres au bureau du Syndic de la faillite M. Aymen FEJJI est fixé pour le Mardi le 31 Mars 2026 à 13 heures. Le cachet du bureau d'ordre du cabinet fait foi. Toute offre parvenue après cette date sera refusée.

Pour tout renseignement ou pour consulter l'avion objet de la vente, veuillez-vous adresser au cabinet du Syndic de la faillite M. Aymen FEJJI sis au, 01 Rue LAMINE ECHEBBI - Résidence ESSALEM - Bureau B.1.1- Ennaser 2 - Ariana.

Sachant que l'examen de l'avion se déroule sur rendez-vous fixé à l'avance avec le syndic de la faillite.

Tél : 70.830.038 / E-mail : afejji.expert@gmail.com

2026400459VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Qui se tiendra le mardi 03 Mars 2026

Polyclinique Essalama Sfax

SA au capital de 6 102.500 Dinars

Siège social : Avenue des Martyrs, Place Bab Jebli - 3003 Sfax

Identifiant Unique : 0503855N

Les actionnaires de la société Polyclinique Essalama Sfax sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le mardi 3 Mars 2026 à 21H00 à la salle de réunion au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport établi par le conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes relatif à l'augmentation du capital en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription, puis approbation du rapport du conseil d'administration.

2) Suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre de l'augmentation du capital en numéraire.

3) Augmentation du capital social en numéraire, et modification corrélative de l'article 6 des statuts.

4) Délégation de pouvoirs au conseil d'administration, à l'effet de réaliser l'augmentation du capital décidée,

d'en fixer les modalités, d'en constater sa réalisation définitive et procéder à la modification corrélative de l'article 6 des statuts suite à cette constatation.

5) Pouvoirs pour formalités.

Le conseil d'administration met à la disposition des actionnaires au siège social de la société, notamment le rapport établi par le conseil d'administration, le texte du projet des résolutions à soumettre à l'assemblée générale extraordinaire, le rapport du commissaire aux comptes et la liste des actionnaires.

Les actionnaires seront admis à assister à l'assemblée sur simple présentation de leurs identités. Les représentants d'actionnaires seront admis sur présentation d'un mandat spécial revêtu de la signature du mandant indiquant les noms et prénoms du mandant et du mandataire.

2026X00195SANB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que la Société KROMBERG & SCHUBERT BEJA dont le siège social est situé à la zone industrielle Boutefeha 2 Route Tabarka du gouvernorat de Béja, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie, sous le N° A-2024-09-0201-0008208 en date du 3 Juin 2024 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de fabrication de câbles automobiles, située à l'adresse susvisée et ce conformément aux plans annexés à la demande mentionnée ci-dessus et qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Béja et de la municipalité de Béja.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Béja ou le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la municipalité de Béja ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie, des Mines et de L'énergie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la Société de transport des hydrocarbures par pipelines "SOTRAPIL" dont le siège social est situé au boulevard de Mohamed Béji caïd Essebsi (Ex - boulevard la terre) Centre Urbain Nord Cité El Khadhra 1003 Tunis, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie, des Mines et de L'énergie sous le N°334 en date du 17 Août 2018 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de première catégorie consistant en un dépôt d'hydrocarbures liquides et une unité de transport et de distribution des hydrocarbures par pipeline située à la zone pétrolière Radés du gouvernorat de Ben Arous et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat Ben Arous ou de la Municipalité de Radés.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le gouverneur de Ben Arous ou le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la municipalité de Radés ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie, des Mines et de L'énergie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Perte du titre de propriété

Mme Alia Ben Arbia, CIN 01734474 du 13/5/2015, déclare par la présente de la perte de son titre de propriété relatif au cadastre de Nabeul n°06/20516, suivant le certificat de perte n°103 du 03/02/2026, délivré par la police de Dar Chaabane El Fehri.

Cette annonce a été publiée dans le journal Assahafa le 7/2/2026.

2026R00361DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Identifiant du titre foncier : 103827 - Sidi Bouzid

Je soussigné Mohamed ben Saleh Sahbi, titulaire de la carte d'identité nationale n°06023253, délivrée à Tunis le 5 février 2018, déclare la perte de l'original du titre de propriété portant l'identifiant du titre foncier 103827, numéro de titre 109848/13, en date de situation juridique du 23 janvier 2024.

Le bien immobilier est situé à la délégation de Jelma, gouvernorat de Sidi Bouzid.

Une attestation de perte a été obtenue à cet effet auprès de la Garde nationale - poste de Jelma, conformément à l'autorisation de Monsieur le Président du Tribunal de Première Instance de Sidi Bouzid.

2026R00371DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mme Souad Jawedi, titulaire de la CIN N°08456121 déclare la perte de l'acte de propriété n°39526 objet du terrain agricole à vendre sis à El Batin gouvernorat de Kairouan une attestation de perte a été délivrée par le poste de police de Sousse sous n°857 le 7 octobre 2025.

2026S00185DIVD2

Avis

Madame Monia Mtibaa déclare par la présente qu'elle a perdu l'acte de propriété d'un étage de 292 m² et d'une parcelle composite de 254 m² avec un garage sise entre route l'Afrane et route el Ain km 5 Sfax objet de donation du 5/6/1996 acte notarié de Mohamed Hédi Turki et Mohamed Trabelsi d'où nécessité de rétablir une deuxième copie conforme, toute personne ayant droit doit se présenter au bureau du notaire maître Yessine Rebai à Sfax dans un délai ne dépassant pas 30 jours de cet avis.

2026X00171DIVD2

Avis

Mr Rachid Triki annonce qu'il a perdu les actes de propriété d'un terrain d'une superficie de 323 m² qui est situé à la route de Tunis rue Mokhtar Zaiedi Sakit Ezzit Sfax est effectué par deux actes d'achat daté le 18/10/1993 et enregistré le 22/12/1993 N°7802 et le 14/05/1994 N°1872 à l'attestation de deux notaires Ali Idriss et Ali Derbel et d'un terrain d'une superficie de 459 m² qui est situé entre route Tunis et daier klm 7 Rue Mokhtar Zaiedi Sakit Ezzit Sfax est effectué par l'acte de partage daté le 29/05/2005 et enregistré le 24/06/2005 n°M047074 à l'attestation de deux notaires Ali Idriss et Ilyes Karray et il désire se faire délivrer des autres copies originales tout contestant devra s'adresser au cabinet de notaire Maître Abdessalem Medhioub sis à la Rue Nasria IM Nafoura Bloc A étage 3 AP A 3 Sfax dans un délai ne dépasse pas 30 jours.

2026X00175DIVD2

Perte d'acte de propriété

Fatma Bent Ameur Bin Jilaini Alborji déclare être propriétaire d'une parcelle de terrain de superficie 510m² et d'une autre parcelle de 550 m² situées à la forêt de Sfax entre les rues de Ain et Manzel Chaker km 4, acquis par l'acte de vente du 19 juillet 1985 par les notaires Mahmoud Gargouri et Ahmed Ellouze, elle déclare avoir perdu sa titre de propriété et souhaite obtenir une copie conforme, les objections peuvent être formulées auprès du notaire Mr Mourad Chtourou rue des notaires Rahbet Errmad Sfax dan un délai de trente jours de la publication au JORT.

2026X00177DIVD2

Avis

Mohamed Nasri CIN n°05284643, Habib Nasri CIN 08154025, Habiba Hechmi CIN n°01038367, Saida Hechmi CIN 01252292 et Majida Hechmi CIN 01252265 ont perdu le titre d'un lot de terrain de superficie 422.5 mètres carrés situé à la Route Matar Km8 Sfax établi par acte notarié le 1/4/2001 enregistré le 16/4/2001 reçu n°M027650. Toute opposition doit être adressée au bureau du notaire Maître Hamza Mohamed sis à la rue Sidi Belhssan Sfax médina dans un délai de 30 jours à partir de la parution.

2026X00180DIVD2

Avis

Madame Jamila Bahri a perdu son titre d'un lot de terrain de superficie 4500 mètres carrés situé à la Route Aguereb Km5 Sfax établi par acte notarié le 7/12/1988 enregistré le 13/12/1988 reçu 331/2 et veut avoir un autre original. Toute opposition doit être adressée au bureau du notaire Maître Hamza Mohamed sis à la rue Sidi Belhssan Sfax médina dans un délai de 30 jours à partir de la parution.

2026X00181DIVD2

Avis

Monsieur Mohamed Ben Ncir a perdu son titre d'un lot de terrain de superficie 907 mètres carrés situé entre route Sidi Mansour et Habbana Km9 Sfax établi par acte notarié le 22 Janvier 1993 enregistré le 15/3/1993 reçu 1519 et veut avoir un autre original. Toute opposition doit être adressée au bureau du notaire Maître Hamza Mohamed sis à la rue Sidi Belhssan Sfax médina dans un délai de 30 jours à partir de la parution.

2026X00182DIVD2

Avis aux créanciers

«SOCIETE EF SERVICES»

S.A.R.L au capital social de 20.000 dinars tunisiens

Identifiant unique : 1405654Q

Conformément à l'article 46 du code des sociétés commerciales, il est porté à la connaissance des créanciers de la société EF SERVICES que le plan de répartition prévu par ledit article a été arrêté par le liquidateur madame Mouna Dhiflaoui et consulté au siège social, est fixé Immeuble hertez rue des Entrepreneurs Charguia II.

Toute personne intéressée peut faire opposition dudit plan de répartition dans un délai de 90 jours à compter de la date de publication du présent avis.

2026400426DIVD2

Déclaration de perte d'un titre de propriété

Monsieur Mourad B.Abdelmajid ISSAOUI né le 23 Février 1969 à Hammam-Lif demeurant au 56 Avenue de Carthage Tunis, titulaire de la carte d'identité nationale N°05172367 délivrée le 31 octobre 2024 déclare avoir perdu le 14 Mars 2025 la perte de l'original de titre de propriété N°17839 enregistré au cadastre sous le n°0148406 relatif au titre foncier situé à la Rue 10381 N°1 El Ouardia 6 Tunis.

Je déclare également que le 4 Février 2026 une authentification de signature légalisée enregistré a été déposée auprès des services de l'état civil de la mairie de Tunis (services expresses au Palmarium) sous le N°1487, concernant le titre sus mentionné.

Je déclare en outre que l'avis de perte du titre de propriété a été publié dans le quotidien Assahafa le 5 Février 2026.

2026400453DIVD2

Perte de titre de propriété

Madame Zahra bent Mustapha Ben Belaïd Makni annonce la perte du titre de propriété n°36/01, relatif au titre foncier n°96944 - Tunis, dénommé «Bouzouita» conformément à une déclaration sur l'honneur légalisée auprès de la municipalité de Bab Bhar, sous le n°125 en date du 6/4/2026.

2026400462DIVD2

Perte de titre de propriété

Madame Mounia bent Mustapha Ben Zouita Makni annonce la perte du titre de propriété n°01/37, relatif au titre foncier n°96944 - Tunis, dénommé «Bouzouita» conformément à une déclaration sur l'honneur légalisée auprès de la municipalité de Bab Souika, sous le n°8113 en date du 05/01/2026.

2026400463DIVD2